



GUIDE DE LA RÉDUCTION ET DU TRI DES DÉCHETS **AU QUOTIDIEN**



Réduisons nos déchets au quotidien!





En moyenne, c'est l'équivalent de **20 kg d'aliments/personne/an qui est jeté**.

Pour éviter ce gâchis, achetez utile et en juste quantité en préparant une liste de courses, conservez correctement vos aliments, pensez congélation, accommodez vos restes, réutilisez le pain rassis...



Ne jetez plus, réparez!

Vos chaussures, bijoux, appareils électroménagers, meubles... sont cassés ou en panne?

Donnez-leur un nouveau souffle en contactant les artisans réparateurs implantés près de chez vous :

annuaire-reparation.fr

BESOIN D'UN RENSEIGNEMENT?

0800 86 10 96 (numéro gratuit)







En moyenne, chaque année, une boite aux lettres reçoit 40 kg de publicité. Apposez un STOP PUB sur la vôtre et allez moins souvent au tri! Récupérez votre Stop Pub gratuitement dans votre mairie ou à la Communauté d'Agglomération.



Compostez vos épluchures, tontes et feuilles de jardin!

La Communauté d'Agglomération vous conseille et vous accompagne en mettant à votre disposition des composteurs individuels (25 €) ou collectifs (gratuits), contactez-nous!



Au restaurant, demandez le Gourmet Bag! C'est quoi?

C'est le **"doggy bag"** à la française!

Vous pouvez le demander aux restaurateurs si vous souhaitez emporter le reste de votre repas.

Ecologique, économique... et pratique pour se garder une "petite place" pour le dessert!

Pensez également à emporter votre bouteille de vin.

Retrouvez les restaurants participants sur gourmetbag.fr





CARTONS

EMBALLAGES MÉTALLIQUES

EMBALLAGES PLASTIQUES

BRIQUES ALIMENTAIRES



POTS
BOUTEILLES
BOCAUX
FLACONS
EN VERRE





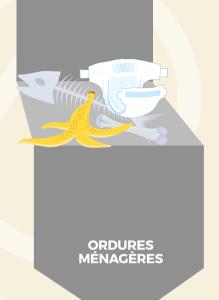
Retrouvez les jours de collecte sur grandbourg.fr







SERINGUES FLACONS DE MÉDICAMENTS









Vos sacs / bacs doivent être présentés la veille de la collecte après 20h ou le jour même avant 5h. Tout dépôt en dehors de ces horaires ou en dehors des conteneurs de collecte est passible de sanctions. Faites preuve de respect : laissez un accès libre sur le trottoir pour la circulation de tous!



0800 86 10 96 (numéro gratuit)

Les déchets à déposer en déchèteries













Encombrants



Meubles





Cartons







Equipements électroniques



Ampoules



Cartouches









Produits



vides de produits







Huiles





Huiles de vidange

Donnez vos équipements en bon état à La Retap'

Les chalets sont accessibles en déchèterie pour accueillir meubles, vaisselles, électroménagers, jouets... Grâce à la ressourcerie, ils seront remis en état et revendus à petit prix dans les magasins d'Emmaüs et Tremplin, ouverts à tous!









Les déchèteries

(Gratuit pour les particuliers)

Péronnas

ZAC de Monternoz 101 rue du Thioudet

Lundi au samedi : 8h-11h45 et 13h30-17h45

(18h45 d'avril à octobre) Dimanche : 8h-11h45 Fermée les jours fériés

Ceyzériat

ZAC de la Teppe

Lundi, mercredi, vendredi : 10h-11h45 et 14h-16h45

(9h-11h45 et 14h-18h45 d'avril à septembre)

Jeudi: 10h-11h45

(9h-11h45 d'avril à septembre) Samedi : 9h-11h45 et 14h-16h45 (18h45 d'avril à septembre) Fermée les jours fériés

Sain-Martin-du-Mont

ZAC du Mollard

Lundi, mercredi, vendredi : 14h-17h15

(18h15 d'avril à octobre)

Samedi : 9h-12h15 et 14h-17h15

(8h30-12h15 et 14h-18h15 d'avril à octobre)

Dimanche : 8h30-11h45 (12h15 d'avril à octobre) Fermée les jours fériés



